

Guide pratique

Milieux de vie complets

Évaluer, planifier et agir localement



Milieux de vie complets

DIRECTION ET COORDINATION

Alejandra de la Cruz Boulianne

Directrice – Aménagement du territoire

Brigitte Lavallée

Coordonnatrice – Design urbain et aménagement

David Paradis

Codirecteur général

RECHERCHE ET RÉDACTION

Camille Brun

Conseillère – Environnement et aménagement

Pierre-Yves Chopin

Conseiller senior – Mobilité et aménagement

GRAPHISME

CORSAIRE Design Communication Web

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE RECOMMANDÉE

Vivre en Ville, 2026. *Milieux de vie complets : évaluer, planifier et agir localement*. Guide pratique (version synthèse), 20 p.

Carrefour.vivreenville.org

PARTENAIRE FINANCIER

Ce contenu a été créé dans le cadre des activités du projet *Optimiser l'urbanisation*, réalisé grâce à l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Avec la participation financière de :

Québec 



Encore plus de ressources en ligne

Pour chaque paramètre, découvrez des mesures inspirantes et la méthode d'évaluation de chaque indicateur dans le guide pratique *Milieux de vie complets* disponible en ligne :

<https://carrefour.vivreenville.org/milieux-de-vie-complets>



Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur le droit d'auteur*.

Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation de Vivre en Ville qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande par courriel à : info@vivreenville.org.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source. À moins d'avis contraire, les photographies sont la propriété de Vivre en Ville.

ISBN : 978-2-923263-91-5 (version imprimée)

ISBN : 978-2-923263-92-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2026

© Vivre en Ville, 2026 - www.vivreenville.org

Un concept universel pour guider l'action municipale

Les milieux de vie de votre territoire répondent-ils aux besoins de base de la population ? C'est l'objectif des milieux de vie complets : offrir les caractéristiques physiques qui permettent à toutes les personnes d'évoluer de manière autonome, digne et sécuritaire, tout au long de leur vie.

Omniprésent dans les documents de planification et dans le langage immobilier, le concept de milieu de vie complet occupe une place centrale dans les *Orientations gouvernementales en aménagement du territoire* (OGAT) du gouvernement du Québec. Et pour cause : la population demande de plus en plus aux municipalités de lui offrir des milieux de vie à la hauteur de ses attentes.

Pour inspirer et guider l'action municipale, le concept mérite d'être défini clairement. Surtout, il doit être traduit en paramètres qui seront faciles à utiliser par les municipalités dans leurs politiques, leurs projets et leurs actions quotidiennes.

Les quinze paramètres des milieux de vie complets identifiés par Vivre en Ville fournissent une grille d'analyse concrète et rigoureuse et des recommandations pratiques pour les collectivités, quelle que soit leur taille.

Avec ce guide pratique, Vivre en Ville propose aux collectivités un projet à la fois simple, nécessaire et ambitieux : augmenter la part de la population qui peut répondre à ses besoins du quotidien dans son voisinage, pour que les milieux de vie complets ne soient ni un luxe, ni une exception.





Qu'est-ce qu'un milieu de vie complet ?

Un milieu de vie complet permet à chaque personne de satisfaire l'essentiel de ses besoins dans son voisinage, quels que soient ses moyens financiers et ses capacités. Il offre un cadre favorable à la santé et à l'épanouissement, aux différentes étapes de la vie.

Ainsi, un milieu de vie complet permet :

- de se loger adéquatement;
- d'avoir accès aux équipements et espaces publics, aux biens et aux services du quotidien;
- de se déplacer efficacement et de façon sécuritaire.

Des retombées concrètes pour les collectivités

Soutenir et renforcer des milieux de vie complets apporte des bénéfices concrets pour les individus et pour les collectivités :

Pour la population

- Une offre résidentielle variée, adaptée à tous les types de ménages
- Une qualité de vie accrue
- Un environnement favorable à la santé et à l'épanouissement
- Une autonomie à toutes les étapes de la vie

Pour les collectivités

- Une vitalité économique et commerciale soutenue
- Un sentiment d'appartenance renforcé
- Une résilience accrue face aux crises
- Un impact environnemental réduit
- Une optimisation des infrastructures et des équipements publics

15 paramètres pour assurer une base solide

Habitation



Diversité de taille

→ Offrir à chaque ménage un logement adapté à ses besoins

Part locative

→ Faciliter l'accès à l'habitation

Disponibilité des logements

→ Permettre à toutes les personnes de trouver un logement

Abordabilité pérenne

→ Offrir des logements adaptés aux budgets des ménages

Destinations de proximité



Alimentation

→ Faciliter l'accès à des aliments sains

Service de garde

→ Veiller au développement des tout-petits

Établissements scolaires

→ Encourager les déplacements actifs vers l'école

Nature

→ Favoriser la santé et le bien-être

Loisirs et socialisation

→ Offrir des occasions d'interaction sociale

Soins de santé

→ Prévenir et soigner les problèmes de santé

Activités complémentaires

→ Satisfaire une variété de besoins

Mobilité



Infrastructures piétonnières

→ Favoriser les déplacements à pied

Infrastructures cyclables

→ Favoriser les déplacements à vélo

Transport en commun

→ Accéder aux destinations au-delà du voisinage

Mobilité partagée

→ Limiter le besoin de posséder une automobile



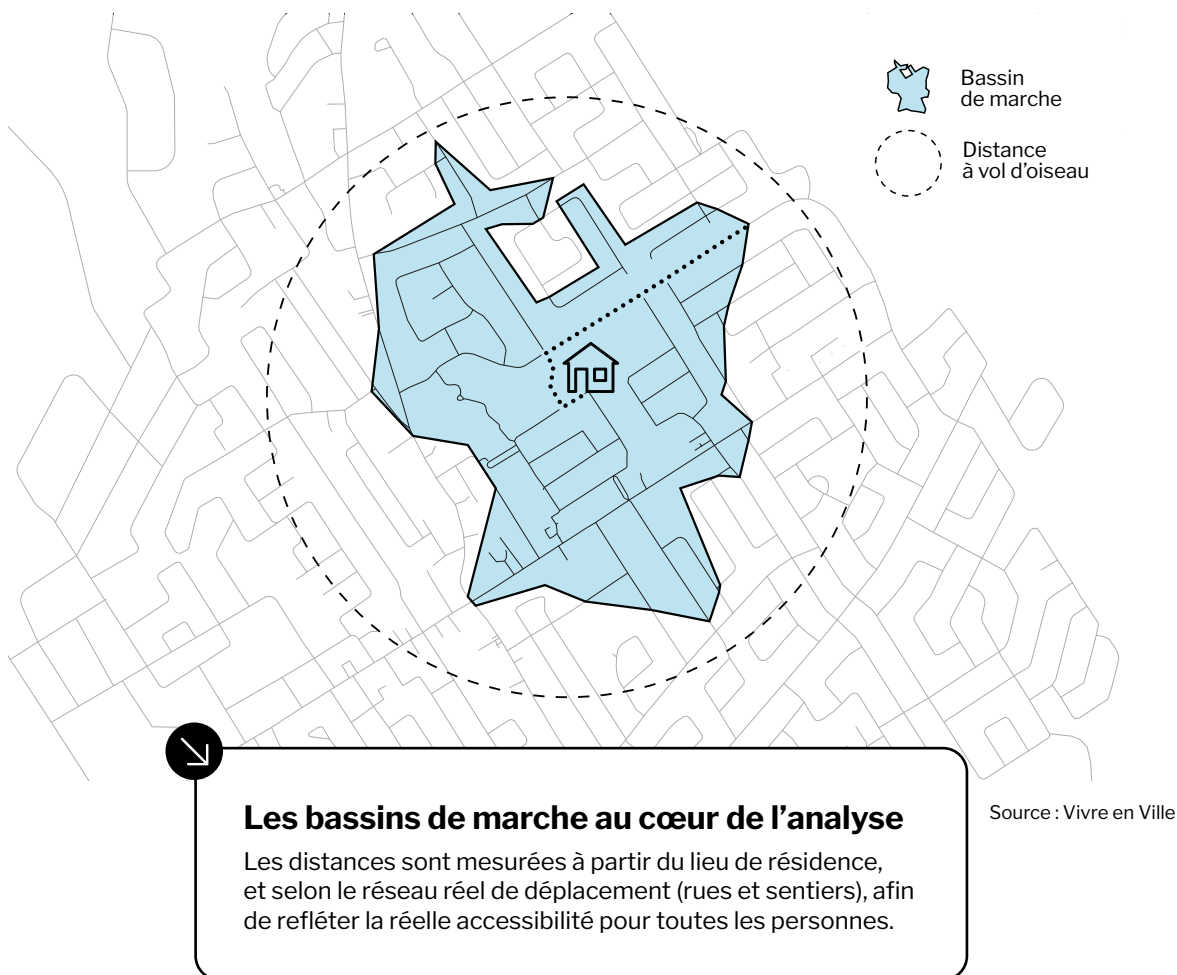
Comprendre pour mieux intervenir

Le guide pratique *Milieux de vie complets* offre une base pour réaliser le portrait-diagnostic d'un territoire, une étape incontournable pour :

- **comprendre les forces et les faiblesses** d'un territoire;
- **ouvrir un dialogue constructif** sur la transformation des milieux de vie;
- **se doter d'une vision claire et concrète** pour l'avenir de la collectivité;
- **prioriser les interventions** dans les secteurs les plus prometteurs pour la croissance;
- **optimiser les investissements publics** par des actions ciblées et cohérentes;
- **assurer le suivi** des transformations au fil du temps.

Des indicateurs mesurables et des cibles concrètes

Le guide pratique propose, pour chaque paramètre, des indicateurs et des cibles permettant d'évaluer la complétude de chaque milieu. Les distances proposées pour les cibles varient de manière à tenir compte des capacités des personnes qui les fréquentent.



Des mesures pour inspirer l'action

Les municipalités disposent de nombreux leviers pour renforcer les milieux de vie. De la planification à l'intervention directe en passant par le soutien d'initiatives locales, le guide pratique fournit des mesures pour agir à différentes échelles.



Habitation

Pouvoir se loger tout au long de sa vie

Un milieu de vie complet comporte une offre résidentielle diversifiée, accessible et abordable pour s'adapter à la réalité de l'ensemble de la population.



Une offre diversifiée, reflet de la société

Un milieu de vie complet propose une diversité réelle de logements pour accueillir des ménages variés, qu'il s'agisse de personnes seules, de familles, de couples ou de ménages en transition. Au-delà des préférences individuelles, une caractéristique est véritablement cruciale : la taille du logement déterminée selon le nombre de chambres.



Une part locative forte, clé de l'accessibilité

La location est la façon la plus simple d'accéder à un logement, surtout pour les ménages qui ne peuvent pas ou ne veulent pas en acheter un. Cette flexibilité aide les gens à déménager plus facilement et, avec un bon encadrement des augmentations des loyers, le marché locatif peut aussi stabiliser les prix.



L'abondance, essentielle pour la mobilité résidentielle

Dans la majorité des collectivités québécoises, il n'y a pas assez de logements pour répondre à la demande. Lorsque les logements se font rares, la concurrence s'intensifie, les prix augmentent et l'accès au logement se restreint, particulièrement pour les ménages les plus vulnérables. Une offre abondante permet aux personnes de changer de logement sans subir une hausse de loyer exagérée et aux nouveaux ménages d'emménager facilement dans un milieu.



Le logement à but non lucratif, pour une abordabilité pérenne

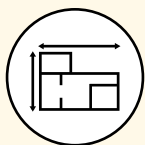
Plus un milieu de vie est attrayant, plus les gens veulent y habiter, ce qui peut faire grimper les prix si l'offre n'est pas suffisante. Seul le logement à but non lucratif échappe à cette logique de profit et permet de maintenir des prix abordables dans le temps.

Des paramètres intimement reliés

Bien qu'ils soient présentés et évalués séparément, les paramètres liés à l'habitation méritent d'être considérés de manière conjointe, puisqu'ils répondent à un même besoin fondamental : se loger.

Ensemble, ils participent à la création d'un marché résidentiel diversifié, permettant à chaque personne de trouver un logement adapté à ses besoins, à ses moyens et à son parcours de vie, sans devoir se déraciner de son voisinage faute d'options.

Que vise-t-on ?



Diversité de taille

Une répartition équilibrée des tailles de logement

- **Au moins 20 % de logements de 1 chambre** dans un rayon de 1600 mètres.
- **Au moins 20 % de logements de 2 chambres** dans un rayon de 1600 mètres.
- **Au moins 20 % de logements de 3 chambres ou plus** dans un rayon de 1600 mètres.



Disponibilité des logements

Une offre abondante de logements

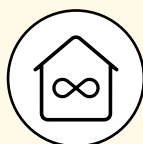
- **Un taux d'inoccupation se situant entre 5 % et 8 %** dans un rayon de 1600 mètres.



Part de l'offre locative

Une offre importante de logements à louer

- **Au moins 50 % de logements locatifs** dans un rayon de 1600 mètres.



Abordabilité pérenne

Une proportion significative de logements à but non lucratif

- **Au moins 20 % de logements à but non lucratif** sur la part totale des logements dans un rayon de 1600 mètres.

Pourquoi des taux élevés de logements locatifs et d'inoccupation ?

Une offre importante de logements locatifs favorise la mobilité résidentielle et participe à l'abordabilité en modérant la croissance des valeurs résidentielles¹.

Le taux d'inoccupation est quant à lui un indicateur reconnu pour évaluer l'équilibre entre l'offre et la demande de logements. Un taux sous les 3 % signale un marché tendu, dans lequel les ménages peinent à trouver un logement. À l'inverse, un taux supérieur à 7 % indique souvent un marché plus fluide, où les locataires sont favorisés et les loyers tendent à augmenter moins vite que l'inflation².

¹Vivre en Ville, 2025. *Portes ouvertes : pour une sortie de crise durable en habitation*. <https://carrefour.vivreenville.org/publication/portes-ouvertes>

²Vivre en Ville, 2025. *Le taux d'inoccupation comme reflet de l'abordabilité : mesurer les milieux de vie complets*. <https://carrefour.vivreenville.org/publication/le-taux-dinoccupation-comme-reflet-de-labordabilite>



Destinations de proximité

Satisfaire les besoins du quotidien dans son voisinage

Un milieu de vie complet se caractérise par la présence d'une diversité de destinations essentielles et soutient l'autonomie, la santé et les liens sociaux.



Besoins essentiels et services de base

L'accès à une offre alimentaire variée dans le voisinage favorise une alimentation saine et limite la dépendance à l'automobile, permettant à tout le monde de se procurer facilement des aliments frais. De même, la possibilité de rejoindre des services de santé de base (pharmacie, services de soins) sans dépendre d'une automobile contribue à l'autonomie, notamment pour les personnes âgées ou vivant avec des limitations fonctionnelles.



Développement et autonomie des enfants

La présence de services de garde éducatifs à proximité soutient le développement des enfants et facilite la conciliation travail-famille. La possibilité de se rendre à pied à l'école primaire et secondaire contribue à la santé, à la vie sociale et à l'autonomie des jeunes, lorsque les aménagements piétonniers et cyclables permettent ces déplacements actifs.



Épanouissement et liens sociaux

L'intégration d'espaces de culture, de loisirs et d'espaces naturels au tissu urbain favorise l'épanouissement à tous les âges. Ces lieux encouragent les déplacements actifs, contribuent à la réduction du stress et de l'anxiété, préviennent l'isolement et créent des occasions de socialisation. Les espaces naturels jouent également un rôle dans la régulation du climat, le soutien à la biodiversité urbaine et l'amélioration de la qualité de l'air.

En ajoutant des destinations variées (commerces, services, tiers-lieux), un milieu de vie complet offre à tout le monde un cadre de vie satisfaisant, quels que soient l'âge, les capacités physiques, les moyens financiers ou les modes de déplacement.

Présence, accessibilité ou disponibilité ?

Les paramètres des milieux de vie complets misent sur la présence des destinations dans le voisinage. Cette présence est une condition nécessaire pour y avoir accès, bien qu'elle ne garantisse pas une réelle accessibilité, que ce soit pour des raisons de places disponibles (services de garde ou soins de santé) ou pour des raisons économiques (pour les commerces notamment). L'évaluation des milieux de vie à partir des paramètres présentés constitue donc une base de portrait-diagnostic qui gagne à être enrichie par une connaissance plus poussée.

Que vise-t-on ?



Alimentation

Une épicerie de proximité

- Un commerce alimentaire à moins de 800 mètres.



Service de garde

Une garderie accessible

- Un service de garde subventionné à moins de 400 mètres.



Établissements scolaires

Des écoles au cœur du milieu de vie

- Une école primaire publique francophone à moins de 800 mètres.
- Une école secondaire publique francophone à moins de 1600 mètres.



Nature

Des espaces naturels publics

- Un parc végétalisé à moins de 400 mètres.



Lieux de loisirs et socialisation

Des espaces publics et équipements de loisirs

- Une installation sportive ou récréative à moins de 800 mètres.
- Un équipement culturel ou communautaire local à moins de 800 mètres.
- Un lieu public de socialisation à moins de 800 mètres.



Soins de santé

Une pharmacie et un service de soins à proximité

- Une pharmacie à moins de 400 mètres.
- Un service public de santé de première ligne (CLSC, GMF ou équivalent) à moins de 800 mètres.



Activités complémentaires

Une diversité d'activités

- Au moins une activité dans trois catégories distinctes³ à moins de 800 mètres.

³ Parmi les catégories suivantes : tiers-lieux; soins de santé spécialisés; espaces culturels; commerces fréquents; services fréquents; commerces occasionnels; services occasionnels.



Mobilité

Se déplacer efficacement et de façon sécuritaire

Un système de mobilité diversifié et interconnecté favorise l'autonomie de toutes et tous, quels que soient les moyens financiers, les capacités ou les préférences, grâce à des infrastructures, des équipements et des services de mobilité adaptés.



Se déplacer à pied, la base universelle

Au cœur de ce système, un réseau piétonnier sécuritaire et accessible constitue un élément essentiel pour accéder aux destinations du quotidien. Son étendue, sa continuité et sa qualité influencent directement les choix de déplacement, tout en contribuant à la santé publique, à l'équité sociale et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).



Le vélo, multiplicateur d'accessibilité

Le vélo étend le rayon d'action au-delà du voisinage, avec des temps de déplacements compétitifs, sans dépendre des modes motorisés. Il génère des bénéfices individuels (autonomie, santé cardiovasculaire, réduction du stress) et collectifs (diminution de la congestion, réduction des GES, soutien à l'économie locale), le tout à un coût abordable.



Le transport en commun, service crucial

Pour les destinations plus éloignées, un transport en commun fréquent et efficace permet d'accéder à l'ensemble des services et des activités de la collectivité à prix abordable. Vivre dans un milieu de vie complet ne signifie pas de s'isoler, mais plutôt de s'ouvrir vers l'extérieur, ce que permet le transport en commun pour tout le monde.



L'autopartage, complément de mobilité

L'autopartage permet des déplacements ponctuels nécessitant une automobile, comme l'accès à des lieux de loisirs éloignés ou le transport d'objets encombrants. Combiné aux autres modes de transport, l'autopartage contribue à créer un environnement où la mobilité durable devient un choix naturel et réduit le besoin de posséder une automobile.

Et l'automobile individuelle ?

Un milieu de vie complet permet de répondre à la majorité des besoins du quotidien sans dépendre d'un mode de déplacement en particulier. Loin de faire disparaître l'automobile et de contraindre les choix, cet objectif implique généralement un rééquilibrage de l'espace accordé aux différents modes. Par ailleurs, malgré l'amélioration des options de mobilité, l'automobile demeure utile lorsque certaines destinations sont absentes du milieu, pour des déplacements occasionnels, ou encore pour des municipalités dépourvues de transport collectif urbain ou interurbain. D'où l'importance d'avoir accès à un service d'autopartage.

Que vise-t-on ?



Infrastructures piétonnières

Un réseau de rues réellement marchables

- **100 % des rues compatibles avec la marche** dans un rayon de 800 mètres.



Transport en commun

Un service fréquent et fiable

- **Un point d'accès à un service de transport en commun fréquent** à moins de 800 mètres.



Infrastructures cyclables

Un réseau cyclable utilitaire étendu

- **75 % du réseau convivial pour les déplacements à vélo** dans un rayon de 1600 mètres.



Mobilité partagée

Un service d'autopartage

- **Une station d'autopartage** à moins de 800 mètres.

Comment évaluer les réseaux piétonnier et cyclable ?

Les conditions de déplacement actif dépendent en grande partie des infrastructures présentes.

- Les voies considérées comme **compatibles avec la marche** sont les rues dotées de trottoirs, les voies locales limitées à 30 km/h et les raccourcis piétonniers hors rue.
- Les voies considérées comme **conviviales pour les déplacements à vélo** sont les voies dotées d'une infrastructure cyclable satisfaisante⁴, les voies limitées à 30 km/h, et les voies cyclables hors rue.

⁴ Voie « très confortable » ou « moyennement confortable » selon la classification Can-BICS (Meghan Winters et collab., 2020. Système de classification du confort et de la sécurité des voies cyclables canadiennes. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.40.9.04f>).



Un portrait-diagnostic sous la lunette « milieux de vie complets »

L'objectif des milieux de vie complets est d'**augmenter la part de la population qui peut répondre à ses besoins du quotidien dans son voisinage**. Y parvenir exige une compréhension fine des milieux de vie pour déployer des actions pertinentes.

Vivre en Ville propose une méthode visant à évaluer dans quelle mesure les caractéristiques physiques d'un milieu de vie permettent de répondre aux besoins de base de la population qui y habite. Cette méthode offre plusieurs avantages :



Objectivité

En s'appuyant sur des indicateurs mesurables (distances réelles, présence de destinations, infrastructures), l'analyse limite les biais d'interprétation.



Tangibilité

Les municipalités obtiennent un état des lieux précis qui reflète la réalité vécue par la population au quotidien.

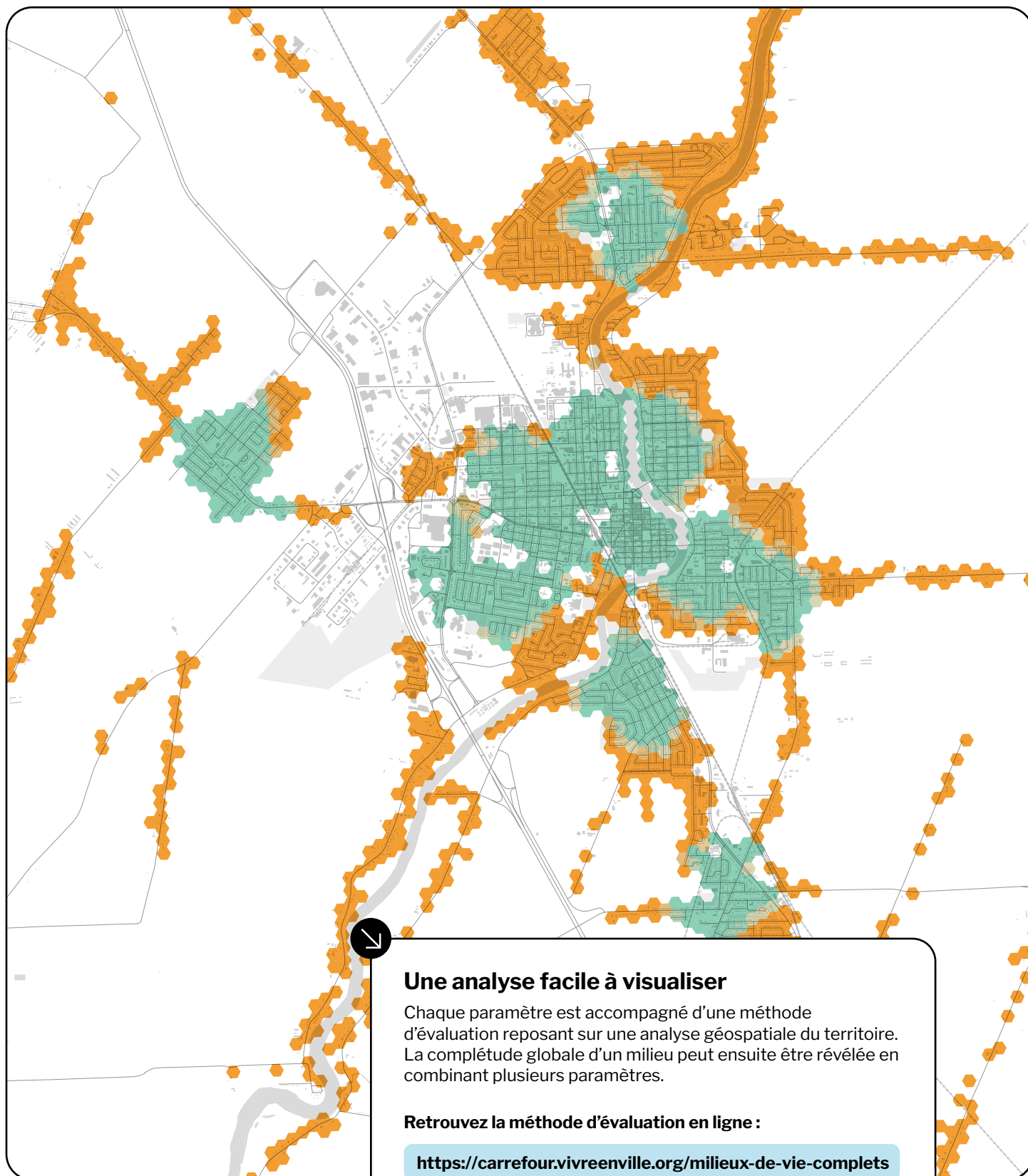
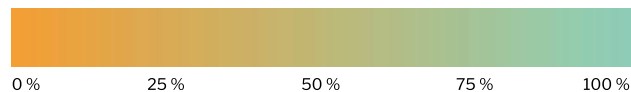


Clarté

Ce diagnostic devient un outil de communication puissant pour justifier des choix d'aménagement auprès de la population et des décideurs.

TAUX DES LOGEMENTS SITUÉS À MOINS DE 800 MÈTRES D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE

Source : Vivre en Ville



Agir pour des milieux de vie complets

Les milieux bâtis sont en constante évolution : leur transformation est inévitable, nécessaire et souhaitable pour répondre équitablement aux besoins de la collectivité. Cela dit, tous les milieux de vie ne présentent pas les mêmes défis ni les mêmes possibilités d'évolution. Il faut donc **prioriser les secteurs où les interventions auront le plus de retombées.**

TYPES DE MILIEUX	MILIEUX LES PLUS COMPLETS	MILIEUX PROMETTEURS
Comment les reconnaître ?	Centralités établies, disposant d'une base robuste : diversité résidentielle, commerces de proximité, services publics, réseaux de mobilité, etc.	Présence de certaines qualités : équipements structurants, densité élevée de population, espaces à consolider proches d'une centralité, etc.
Que faire ?	Intensifier la croissance résidentielle, commerciale et institutionnelle plutôt que de l'orienter en périphérie.	Comblar les lacunes observées en matière de destinations, d'offre résidentielle et de mobilité, tout en visant la complémentarité avec les centralités établies.

Et les milieux vraiment incomplets ?

Dans certains milieux où la densité est très faible et où les destinations de proximité sont absentes, les transformations nécessaires pour atteindre un niveau de complétude satisfaisant seraient d'une ampleur considérable.

Reconnaître cette réalité permet de prioriser les interventions dans les milieux offrant de meilleures conditions de consolidation. Ces secteurs ne doivent toutefois pas être délaissés : leur connexion aux centralités voisines, où la population cherchera à répondre à ses besoins, doit être améliorée pour en faciliter la fréquentation.

Assurer la cohérence des interventions

Le renforcement des milieux de vie exige une grande cohérence dans la planification et les interventions, partout sur le territoire. Il faut à la fois renforcer l'existant, et éviter les actions qui pourraient nuire à d'autres objectifs. Certains principes doivent guider les actions :



Protéger les milieux agricoles et naturels pour limiter l'étalement urbain et orienter la croissance vers les centralités. Cette protection préserve l'environnement, l'économie et l'autonomie alimentaire.



Limiter l'éparpillement des activités en orientant les activités non résidentielles vers les centralités et en limitant la taille des pôles commerciaux hors centralité. Seules les activités incompatibles avec les milieux de vie devraient être en zones spécialisées.

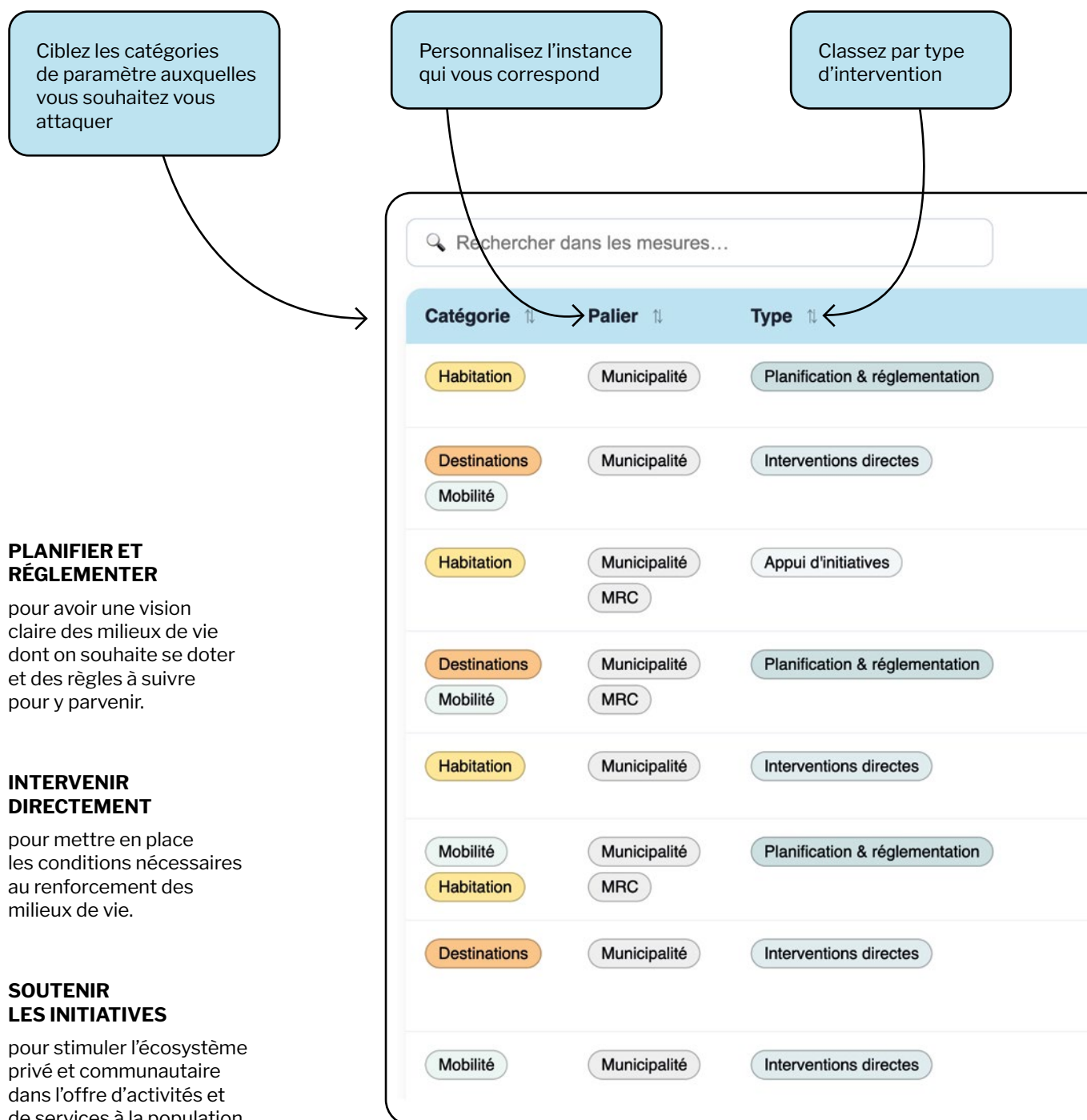


Éviter une concurrence néfaste entre les activités associées à un nouveau projet et celles déjà établies dans les milieux existants. Miser sur la complémentarité plutôt que sur la compétition permet d'éviter des effets collatéraux dommageables.



Des mesures pour agir sur différents fronts

Les milieux urbanisés regorgent d'occasions pour améliorer leur complétude. Pour concrétiser ce potentiel, les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) disposent de nombreux leviers pour renforcer les milieux de vie.



ACCÉDEZ À TOUTES LES
MESURES EN LIGNE :



Découvrez les différentes
mesures qui s'offrent à vous

Toutes les catégories ▾

Tous les paliers ▾

Tous les types ▾

Réinitialiser

Mesure ↕

Se doter d'outils réglementaires permettant de diversifier l'offre de logements (p. ex. règlement pour améliorer l'offre de logements abordables, sociaux ou familiaux, zonage différencié, zonage incitatif).

Planifier et prioriser les interventions pour sécuriser le réseau actif en fonction des risques et de la proximité de personnes en situation de vulnérabilité (p. ex. écoles, parcs, services de soins).

Adopter un programme d'aide visant à favoriser la construction ou l'aménagement de logements locatifs.

Privilégier l'implantation des destinations du quotidien et des générateurs de déplacements dans les centralités, ainsi qu'à proximité des services publics et du transport en commun.

Planifier la mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égout pour répondre aux besoins de l'ajout de nouveaux logements.

Augmenter la densité permise dans les milieux de vie considérés comme complets ou ayant un fort potentiel de le devenir, en priorisant la proximité des centralités et du transport en commun.

Augmenter l'offre en espaces publics appropriables (p. ex. création de nouveaux espaces sur les terrains municipaux, remplacement de stationnement par des placettes, piétonnisation temporaire, saisonnière ou permanente).

Assurer la présence de trottoirs de bonne qualité et de largeur suffisante, particulièrement sur les voies structurantes en fonction de leur tracé et des destinations qu'elles desservent.

Un guide pour évaluer, planifier et agir localement

Découvrez quinze paramètres incontournables pour évaluer votre milieu et structurer l'action municipale afin de mieux répondre aux besoins de la population, de clarifier vos priorités et d'orienter l'action.

À propos de Vivre en Ville

Vivre en Ville ouvre la voie aux nécessaires transformations du territoire et de nos milieux de vie.

Notre approche mise sur la sobriété, la proximité et le renforcement des solidarités pour soutenir l'épanouissement de tous et toutes, assurer la vitalité des collectivités, préserver la santé des écosystèmes et traverser les crises.

Depuis plus de 30 ans, Vivre en Ville met l'audace, la rigueur et la collaboration au service de l'intérêt collectif. Combinant des compétences variées et complémentaires en aménagement, mobilité, alimentation, habitation et verdissement, son équipe propose des stratégies sensibles à chaque milieu et déclinées à toutes les échelles.

Organisation à but non lucratif, Vivre en Ville est reconnue tant pour sa contribution au débat public que pour ses nombreuses publications et ses activités de formation, de sensibilisation et d'accompagnement, menées partout au Québec.

📍 Québec

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 311, Québec (Québec) G1R 2T9

T. 418.522.0011

📍 Montréal

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480, Montréal (Québec) H2X 3V4

T. 514.394.1125



VIVRE EN VILLE

info@vivreenville.org — vivreenville.org



ISBN : 978-2-923263-91-5 (version imprimée)

ISBN : 978-2-923263-92-2 (PDF)

